

5% GARANTIS
JUSQU'À FIN JUIN 2009*et si vous ouvrez
maintenant :VOTRE
PREMIER
MOIS A 6%
* Voir conditionsAéronautique | Agro-alimentaire | Transport | **Chimie & Pharma** | Défense | Distribution | Energie | Industrie | Luxe | Tourisme

Recherche

Articles

Bourse

CHIMIE & PHARMACIE

Eli Lilly va verser 1,4 milliard de dollars pour régler un contentieux

jeudi 15 janvier 2009 | Publié 14:29 | Actualisé 15:28

Le groupe pharmaceutique américain **Eli Lilly** a annoncé jeudi le règlement d'un contentieux avec les

autorités américaines, portant sur ses méthodes passées de commercialisation du traitement psychiatrique Zyprexa, moyennant le versement de 1,4 milliards de dollars. Eli Lilly va payer 615 millions de dollars pour solder des poursuites au pénal, engagées pour la prescription du Zyprexa pour des indications pour lesquelles il n'avait pas été autorisé, comme la maladie d'Alzheimer. Le laboratoire va en outre verser près de 800 millions pour mettre fin à des poursuites au civil, concernant les méthodes de promotion du médicament.

Ce montant est entièrement couvert par la provision de 1,4 milliard de dollars (soit 1,29 dollar par action) que le groupe avait provisionné dans ses comptes du troisième trimestre, indique-t-il dans un communiqué.

Eli Lilly versera 438 millions de dollars au gouvernement fédéral américain et 362 millions aux Etats parties prenantes de l'accord. La transaction doit encore être approuvée par la justice, ce qui devrait intervenir "dans les semaines à venir", a précisé le groupe dans son texte. La procédure à l'encontre d'Eli Lilly avait été engagée en mars 2004 par la justice fédérale du district oriental de l'Etat de Pennsylvanie (nord-est des Etats-Unis), l'entreprise étant soupçonnée d'avoir fait la promotion de son médicament pour des indications dans lesquelles il n'était pas autorisé. Elle était également soupçonnée d'avoir minimisé les effets secondaires du Zyprexa, comme la prise de poids.

Le laboratoire a plaidé coupable d'une infraction de la loi sur les médicaments, mais n'a pas reconnu sa culpabilité dans les poursuites au civil. "Nous regrettons profondément les actions passées couvertes par l'admission qu'un délit a été commis", a déclaré dans un communiqué le PDG John Lechleiter.

Traitement de la schizophrénie et de certaines phases de troubles bipolaires, le Zyprexa, commercialisé depuis 1996, a été à ce jour prescrit à plus de 26 millions d'adultes, selon Eli Lilly. En termes de chiffre d'affaires, il s'agit du médicament le plus important du groupe, avec des ventes de 4,76 milliards de dollars en 2007. Le groupe pharmaceutique avait déjà annoncé le 7 octobre payer 62 millions de dollars pour solder une enquête similaire réalisée par plusieurs Etats, et en mars 2008, être parvenu à un accord avec l'Etat de l'Alaska pour 15 millions de dollars.

E24 avec AFP

LA TECTONIQUE DES CLICS

Tous les lundis, la chronique de Frédéric Filloux.

TRAVAILLING

Tous les mercredis, la chronique de John Von Sothen

STÉPHANE MARCHAND

Les analyses du directeur de la rédaction.

LES MARCHÉS À L'OEIL

Les chroniques et analyses de Jocelyn Jovène, chef du service Finance d'E24.

ENTREPRISES, ENTREPRISES...

Les analyses d'Anne-Sophie Galliano, chef du service Entreprises d'E24.

LIVRE

**Communiquer avec un petit budget**
Astuces pour communiquer mieux en dépensant moins

de Pascal Chauvin

Plus...

BNP PARIBAS FINANCE	▲	18.9%
SECTORISSIME	▲	14.5%
LYXOR ETF DJ STOXX	▲	14.3%
ONYX INVESTISSEMENT	▼	-20.0%
ESPACE CROISSANCE	▼	-17.5%
SGAM ETF XBEAR DJ	▼	-11.6%

